

PLACE DE LA DEFINITION DES CONCEPTS DE BASE DANS LA REUSSITE D'UN MEMOIRE OU D'UNE THESE

Akimou TCHAGNAOU

Université André Salifou

akimou.tchagnaou@gmail.com

Résumé

L'élaboration d'un mémoire ou d'une thèse est une activité scientifique qui nécessite un savoir-faire de la part de l'étudiant. Pour se l'approprier, l'étudiant doit maîtriser le vocabulaire de base de la recherche et de son domaine de compétences. La réussite du mémoire ou de la thèse dépend de la maîtrise des concepts de base. On ne peut donc s'approprier ces concepts de base qu'en se référant aux dictionnaires spécialisés ou de la spécialité en question.

Cet article a pour objectif de clarifier certains concepts de base dans l'élaboration des travaux de recherche. Les concepts qui sont au cœur de tout travail de recherche et dont la compréhension facilite le reste du travail au chercheur.

Mots-clés : *Opérationnalisation des concepts, réussite de la recherche, mémoire, thèse*

Abstract

The preparation of a dissertation or a thesis is a scientific activity which requires know-how on the part of the student. To appropriate it, students must master the basic vocabulary of research and their area of expertise. The success of the dissertation or thesis depends on the mastery of basic concepts. We can therefore only appropriate these basic concepts by referring to the specialized dictionaries or the specialty in question.

This article aims to clarify some basic concepts in the development of research. Concepts which are at the heart of any research work and whose understanding facilitates the rest of the researcher's work

Keywords: *Operationalization of concepts, research success, dissertation, thesis*

Introduction

L'élaboration des mémoires et des thèses n'est pas une tâche facile. C'est un travail scientifique ardu qui nécessite un investissement intellectuel de la part de l'étudiant. C'est également un travail qui se fait en mobilisant toutes les ressources dont dispose l'étudiant (Tchagnaou et al., 2020). Il y a donc tout un vocabulaire lié à l'élaboration ou à l'encadrement des mémoires et des thèses que tout chercheur ou

apprenti-chercheur se doit de savoir et de s'en approprier. Ces notions sont si fondamentales à tel point que de leur maîtrise dépend la parfaite collaboration entre le directeur de mémoire ou de thèse et l'étudiant. Hormis l'étudiant, le directeur de mémoire ou de thèse également doit s'approprier ce vocabulaire, gage d'un encadrement harmonieux et du succès du mémoire ou de la thèse.

Si la réussite du mémoire ou de la thèse dépend de la conjugaison des efforts des acteurs impliqués dans le travail, de la capacité de l'étudiant à domestiquer les conditions mises à sa disposition et de la façon de gérer rationnellement ses relations avec le directeur de mémoire ou de thèse (Tchagnaou et *al.*, 2019a), elle est aussi liée à l'appropriation du vocabulaire scientifique.

Cet article vise à élucider les termes récurrents liés à l'élaboration et à l'encadrement des mémoires et des thèses d'une part et à décrire les conditions de réussite des mémoires et des thèses d'autre part.

1. Opérationnalisation des concepts de base en matière de recherche

Il s'agit de définir les concepts clés liés à la recherche. On a entre autres le projet de recherche, le mémoire de recherche, la thèse de recherche, l'encadrement des travaux de recherche, le climat relationnel d'encadrement, l'élaboration d'un travail de recherche, le contrat d'encadrement, le guide d'encadrement et le directeur de mémoire ou de thèse.

1.1. Qu'est-ce qu'un projet de recherche ?

Pour M-F. Fortin (1996), un projet de recherche est une « étape préliminaire d'une recherche scientifique, au cours de laquelle il faut établir des limites de l'objet de l'étude et préciser la manière de réaliser chacune des étapes du processus de la recherche » (M-F. Fortin, 1996 : 367).

Dans la même logique, Paul N'da (2006) écrit que : « le projet de recherche n'est donc pas un simple plan de travail, il est plus explicite, car on y justifie et présente systématiquement les choix méthodologiques faits à chaque étape du processus [...] Généralement, il inclut les éléments suivants : l'analyse de la situation, l'analyse critique des écrits pertinents, la population et l'échantillon, l'instrument de

recherche, le déroulement de la recherche, le traitement et l'analyse des données, le financement, le timing » (P. N'da, 2006 : 36).

Contrairement à la définition donnée par Fortin (1996) qui n'a pas abordé les détails du projet de recherche, celle de Paul N'da (2006) précise les différents éléments qui le composent.

Bref, le projet de recherche est un travail méthodique. Il est le soubassement même d'un mémoire de recherche ou d'une thèse. Sa conception doit suivre la méthodologie du mémoire ou de la thèse en abordant partiellement les éléments suivants : le sujet de recherche qui doit être précis et concis, une brève analyse de la situation, une justification du choix du sujet de recherche, les objectifs de la recherche, une brève revue de littérature, des questions et hypothèses de recherche ainsi qu'une brève présentation méthodologique précisant le cadre et la population d'étude et la planification des activités de recherche. Son plan diffère d'une institution à une autre, d'un département à un autre ou d'une spécialité à une autre. Il n'existe donc pas un plan standard d'un projet de recherche.

1.2. Qu'est-ce qu'un mémoire de recherche ?

Selon A. Akrémi (2001), « Le mémoire de fin d'études est un travail d'initiation à la recherche qui nécessite un apport personnel. Le mémoire de fin d'études doit permettre à l'étudiant l'acquisition d'un sens critique et d'un esprit de synthèse. Un mémoire de fin d'études doit revêtir un caractère scientifique en ce sens qu'il doit reposer sur des fondements théoriques et une méthodologie rigoureuse » (A. Akrémi et al., 2001 : 6). De l'avis de J-P Fragnière (2001), un mémoire, « c'est un document de quarante à deux cents pages (ou plus) réalisé dans le cadre d'un processus de formation par une ou plusieurs personnes, sur un sujet proche du champ d'étude choisi et dans une perspective qui s'efforce de tenir compte des règles de l'activité scientifique » (J-P. Fragnière, 2001 : 5).

De même, pour M-F. Fortin (2006), « le mémoire de maîtrise et la thèse sont des exposés écrits imposés aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires. Ils sont une condition pour l'obtention d'un grade universitaire. Le mémoire et la thèse décrivent les étapes qui ont été franchies dans la conduite d'un projet » (M-F. Fortin, 2006 : 402). Par ailleurs, pour P. Gaberan (2008), « Un mémoire de recherche doit correspondre à un projet. A la différence des travaux scolaires ou universitaires de Licence (1^{ère}, 2^e et 3^e années), préférentiellement

descriptifs et pour lesquels les connaissances acquises par ailleurs constituent l'essentiel des contenus, le mémoire doit être l'aboutissement d'un projet. Ce projet est défini en accord avec le ou les directeurs de mémoire, enseignants-chercheurs du domaine donné. Le projet est finalisé et doit correspondre à un ou plusieurs objectifs clairs. Il doit répondre à certains critères : une démarche personnelle et autonome, un travail novateur et un travail de qualité »

Les définitions données par A. Akrémi (2001) et Gaberan (2008) nous paraissent complètes, car elles précisent même les critères d'un bon mémoire de recherche par rapport à Fortin (2006) qui n'a donné que la simple définition. Un mémoire de recherche est, donc, un document scientifique à caractère individuel qui sanctionne la fin des études du Brevet de Technicien Supérieur (BTS), de licence professionnelle, de maîtrise, de DEA, de DESS et de master ou de toute autre formation professionnelle comme l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), etc.

1.3. Qu'est-ce qu'une thèse de recherche ?

Selon Umberto Eco (2016), « une thèse est un travail dactylographié, dont la longueur peut varier de cent à quatre cents pages, dans lequel l'étudiant traite un sujet en rapport avec les études qu'il est en train de terminer. La loi italienne impose de faire une thèse pour obtenir la *laurea*, le diplôme de fin d'études universitaires. Une fois qu'il a passé tous les examens nécessaires, l'étudiant doit soutenir sa thèse devant un jury. Son directeur de thèse (le professeur « avec qui on fait » la thèse) ainsi qu'un ou plusieurs rapporteurs en présentent un compte rendu et formulent quelques objections au candidat. Cela donne lieu à une discussion à laquelle participent aussi les autres membres de la commission. L'évaluation du jury dépendra de ce qu'ont dit les rapporteurs, qui ont souligné les qualités et les défauts de la thèse, et de la capacité dont aura fait preuve l'étudiant à défendre les idées exprimées dans son travail écrit » (Umberto Eco, 2016 : 17).

Dans le milieu universitaire, la thèse est un document scientifique à caractère individuel que l'étudiant rédige sous la direction d'un Enseignant-Chercheur ou Chercheur de rang magistral et qu'il doit défendre à la soutenance devant un jury sanctionnant la fin des études doctorales (A. Tchagnaou, 2021 : 15).

De même, la thèse résume le déroulement des travaux de recherches, à l'issu desquels, le doctorant peut obtenir un grade ou un diplôme plus élevé, après avoir soutenu ses opinions devant un jury.

On distingue d'une part, la thèse de 3^è cycle et la thèse d'Etat pour l'ancien régime et d'autre part, la thèse unique pour le nouveau régime. De nos jours, les thèses de 3^è cycle et les thèses d'état tendent à disparaître au profit des thèses uniques.

1.4. L'encadrement des travaux de recherche

Je vais m'appuyer sur diverses sources pour définir l'encadrement. Selon Geneviève (2007), l'encadrement est un concept difficile à définir. Il écrit que : « l'encadrement est un concept qui change de sens selon le contexte dans lequel il est utilisé, sans compter qu'il peut prendre plusieurs définitions dépendant de l'acteur en cause dans une modalité d'encadrement donnée (gestionnaire, enseignant, étudiant) » (cité par Loisier, 2010 : 25).

Selon C. Royer (1998), l'encadrement du travail de recherche est un processus dynamique et interactif, qui va de pair avec les étapes d'avancement du travail de l'étudiant, tout en les orientant à la lumière des exigences scientifiques. D'après l'auteur, l'accompagnement se décline en trois types de pratiques dont l'intensité varie en fonction des étapes d'avancement de la recherche. Il distingue trois étapes que sont : « Les rencontres avec l'étudiant et, occasionnellement, avec le deuxième lecteur : elles sont très régulières au cours des phases de conceptualisation/planification où l'étudiant a particulièrement besoin d'être sécurisé et guidé dans ses choix. Elles sont plus sporadiques lorsque le travail d'exécution sur le terrain se met en place et deviennent un peu plus nombreuses mais plus courtes lors de la phase de rédaction. Le suivi continu : il peut se faire en dehors des moments de rencontre sous forme de communication à distance (mails, appels téléphoniques...) et couvre toute la durée de la recherche. Il a parfois lieu en réponse à des requêtes occasionnelles ou à des imprévus urgents. Le travail sur les textes : il se situe pendant la période de rédaction et d'évaluation et peut se prolonger après la soutenance. Il consiste surtout à assurer un feed-back en lien avec les textes produits par l'étudiant : chapitres, articles à publier, posters, etc. Il porte sur le fond et la forme des textes élaborés, dans le respect le plus total de l'autonomie intellectuelle de l'étudiant et de sa liberté d'expression » (cité par Suzanne, 2011 : 3).

L'encadrement fait partie intégrante de la tâche professorale. Tout comme l'étudiant, le professeur doit faire preuve d'intégrité scientifique et de respect des règles relatives à l'éthique et aux conflits d'intérêts ainsi qu'à la gestion des études.

Ainsi, dans la politique d'encadrement de mémoires et de thèses de l'Université de Laval, il est décrit certaines conditions particulières qui contribuent à améliorer l'encadrement des étudiants en maîtrise ou en doctorat. On peut retenir parmi celles-ci : le plan de collaboration, le comité d'encadrement et la codirection, le soutien financier à l'étudiant, l'appui de la direction de programme et les activités de formation à l'encadrement. Il est écrit que : « le plan de collaboration fixe les étapes du programme d'études y compris celles de la réalisation d'activités de recherche ou de création, ou de la production d'un mémoire ou d'une thèse, représente un instrument essentiel pour s'assurer que le tout progresse selon les délais prévus. Le comité d'encadrement (de thèse ou de mémoire) ou la codirection peut être un appui efficace dans l'encadrement de l'étudiant selon les situations. En outre, l'existence d'un comité d'encadrement ou d'une codirection comporte le double avantage d'assurer une couverture plus étendue, et souvent plus profonde, du domaine de recherche de l'étudiant et d'augmenter les chances de succès de ce dernier. Un environnement physique approprié et des ressources financières adéquates contribuent à la réussite des études de maîtrise et de doctorat. Ce soutien financier peut prendre les formes suivantes : une bourse d'un organisme extérieur, une bourse versée par le directeur de recherche si le projet de l'étudiant s'insère dans le cadre d'un programme de recherche subventionnée, des charges de cours, des contrats d'auxiliaire de recherche ou d'enseignement, le Fonds de soutien à la réussite, dans lequel les primes sont distribuées en fonction de la progression des études. La direction de programme est à même d'aider l'étudiant qui éprouve des difficultés (par exemple, difficultés d'intégration ou d'apprentissage, difficultés financières, disponibilité du directeur de recherche, rétroaction sur les travaux, etc.), dans la mesure où l'étudiant l'en informe. L'encadrement aux études supérieures fait appel à des connaissances et des compétences spécifiques. L'Université en reconnaît l'importance comme facteur propice à la réussite en offrant notamment de la formation dans le domaine de l'encadrement par le biais du Réseau de valorisation de l'enseignement, ou d'autres types de formation. Ainsi, les professeurs sont encouragés à se prévaloir d'activités de formation dans le but de

développer ou d'améliorer leurs habiletés » (Université de Laval, 2008 : 3-5).

La définition élaborée et proposée par la Politique d'encadrement des étudiants des cycles supérieurs de l'École Polytechnique de Montréal (1999) est pertinente. Selon cette politique, l'encadrement « consiste à regrouper l'ensemble des conditions (scientifiques, interpersonnelles, techniques, financières, administratives et institutionnelles) propices à la réussite des études et au développement de l'autonomie intellectuelle, scientifique et professionnelle requise par le programme d'études considéré. L'organisation collective de cet environnement appartient aux directeurs d'études ou de recherches, aux étudiants, aux directions de départements, aux responsables de programmes d'études supérieures ainsi qu'à l'École Polytechnique » (citée par R. Prigent, 2001 : 6).

L'encadrement ou le suivi de mémoire de recherche ou de thèse suppose la présence de deux acteurs principaux. D'une part, l'étudiant qui prépare son mémoire ou sa thèse et d'autre part, l'enseignant-chercheur qui l'encadre, tout au long de ce processus. Chacun des deux acteurs a ses responsabilités vis-à-vis de l'autre. C'est ce travail entre l'étudiant, considéré comme apprenti-chercheur et le professeur, considéré comme enseignant-chercheur, encadreur ou superviseur qu'on entend par encadrement d'un mémoire ou de thèse.

1.5. Le climat relationnel d'encadrement

La relation dans le contexte d'encadrement ne peut être que duale car elle concerne exclusivement le directeur de mémoire ou de thèse qui est l'encadreur et l'étudiant qui est l'encadré. Doron et Parot (1991) désignent le climat relationnel d'encadrement par les relations interpersonnelles. Ils écrivent que : « Les relations interpersonnelles résultent d'une attitude positive envers autrui impliquant une dimension cognitive, affective (...), s'accompagnant d'un vécu gratifiant pour les deux protagonistes. Elles constituent, conjointement avec les relations de parenté, une importante source de support social pour l'individu » (Doron et Parot, 1991 : 620). A. Van Zanten (2008) considère le climat relationnel d'encadrement comme une relation pédagogique. Selon A. Van Zanten : « la relation pédagogique se conçoit à la fois comme la dynamique d'un échange et comme un système fonctionnel d'apprentissage et d'éducation. Elle marque le lien profond entre la communication humaine et les savoirs » (A. Van Zanten, 2008 : 578).

En effet, une approche psychosociologique amène un éclairage différent sur la relation d'encadrement. On s'intéresse aux divers types de relations interpersonnelles qui se tissent entre l'étudiant et son encadreur. Ces relations plus ou moins personnalisées visent la réussite et l'accomplissement de l'apprenant et se manifestent dans des interactions de différentes natures qui s'étendent du normatif à l'empathique, du directif à l'adaptatif.

Donc par climat relationnel d'encadrement, on entend le type de relations qui existe entre l'étudiant et son directeur de mémoire ou de thèse. Quand les deux acteurs travaillent, dans une parfaite ambiance, dans une harmonie totale ou dans une parfaite collaboration, on dit que le climat relationnel d'encadrement est cordial et a fortiori favorable pour un travail productif. En revanche, lorsque le climat relationnel d'encadrement entre l'étudiant et son directeur est conflictuel où les deux acteurs vivent dans une incompréhension totale avec des critiques réciproques, on dit que les relations ne sont pas cordiales. Ce qui peut entraîner la rupture du contrat d'encadrement. Ce qui peut conduire à un travail bâclé ou de mauvaise qualité.

1.6. L'élaboration d'un travail de recherche

Pour M. Guidère (2004), « l'élaboration d'un mémoire de recherche doit comporter trois phases : la phase préparatoire qui permet de circonscrire un objet de recherche spécifique (...) et de s'assurer de sa faisabilité ; la phase de réalisation qui comporte l'élaboration d'un plan de travail puis d'un plan de rédaction (...) et la phase finale qui consiste à soumettre l'ouvrage au directeur pour validation et contrôle de la qualité. Elle englobe également les éventuelles demandes d'aménagement, d'approfondissement ou simplement de précision » (M. Guidère, 2004 : 6-7).

Par élaboration d'un travail de recherche, nous entendons toutes les étapes qui vont du choix du sujet et du directeur de mémoire ou de thèse, en passant par la recherche documentaire, l'enquête de terrain, le dépouillement des données d'enquête, l'analyse des données, l'interprétation des résultats jusqu'à la finalisation du mémoire ou de la thèse.

1.7. Le contrat d'encadrement

Pour S. Daguet (2011), afin de valider les différents rôles de l'étudiant et du superviseur à l'Université de Fribourg, un contrat ou accord d'encadrement, est signé entre les deux. Le contrat permet également de se responsabiliser. Il contient trois parties : les renseignements généraux, ce à quoi l'étudiant s'engage et ce à quoi le superviseur s'engage.

Le contrat d'encadrement est une étape importante qui marque le début de la collaboration entre l'étudiant et son directeur de mémoire ou de thèse. Deux conditions le concrétisent. D'une part, le choix du sujet de recherche et d'autre part, le choix du directeur de mémoire ou de thèse. Une fois que l'étudiant choisit un sujet de recherche, il le soumet à un enseignant-chercheur de grade requis et conformément à sa spécialité. Celui-ci étudie la pertinence du sujet tout en analysant les caractéristiques de l'étudiant en question, pour voir s'il remplit les conditions pour être encadré. L'enseignant voit, aussi, le degré de motivation de l'étudiant et son niveau de compétence. Une fois cette analyse terminée, l'enseignant-chercheur donne sa réponse. Lorsque la réponse est positive, l'enseignant-chercheur et l'étudiant se fixent un échéancier de travail. C'est l'aboutissement de tout ce processus que nous appelons le contrat d'encadrement. A la suite de ce contrat, l'enseignant-chercheur passe du statut d'enseignant-chercheur à celui de directeur de mémoire ou de thèse vis-à-vis de l'étudiant. Pour les thèses, le plus souvent, le contrat d'encadrement est finalisé par la lettre d'agrément que le directeur de thèse rédige pour le doctorant et dans laquelle il s'engage à le diriger jusqu'au terme.

Donc, le contrat d'encadrement est un processus qui marque le début de la supervision d'un mémoire ou d'une thèse et qui va du choix du sujet de recherche jusqu'au consentement du directeur de recherche après les retouches éventuelles apportées ou non au sujet de mémoire ou de thèse.

1.8. Le guide d'encadrement des travaux de recherche

Par guide, nous entendons un document pédagogique qui décrit explicitement les conditions et l'organisation de l'encadrement ou de la supervision des travaux de recherche. En ce sens, le guide a un double objectif : objectif pédagogique et objectif organisationnel.

D'une part, par son objectif pédagogique, le guide doit permettre à la fois à l'étudiant et au directeur de mémoire/thèse de se familiariser avec les règles liées à la supervision des travaux de recherche. D'autre part, par son objectif organisationnel, le guide doit permettre aux différents acteurs de connaître leur responsabilité. Aussi le directeur de mémoire/thèse saura-t-il ses prérogatives de même que l'étudiant. Une fois les conditions réunies et les responsabilités connues, le directeur de mémoire/thèse et l'étudiant procèdent à la signature du contrat d'encadrement.

Généralement, on distingue deux types de guides : un guide à l'usage des étudiants et un autre à l'usage des directeurs de mémoire/thèse. A titre d'exemple, nous allons présenter le plan de chacun des guides en vigueur à l'Université de Montréal.

Dans le guide du professeur, on a les rubriques suivantes : « introduction, pourquoi s'adresser aux professeurs et aux chercheurs ? « voulez-vous être mon directeur de recherche ? » Prenez le temps de réfléchir ! Modalités de direction et contexte de l'encadrement, encadrement hors structure de recherche, encadrement au sein d'une équipe, encadrement en milieu externe, modalités de rédaction du mémoire et de la thèse, le plan d'études, le comité de parrainage, la direction et ses nombreuses ramifications : quelques stratégies, que faire en cas de problèmes graves et conclusion » (Université de Montréal, 2011b : 2).

Dans le guide de l'étudiant, le plan se présente comme suit : « introduction, du premier cycle aux études supérieures : un saut qualitatif, le choix d'un directeur et du sujet de recherche, modalités de direction et contexte de l'encadrement, encadrement hors structure de recherche, encadrement au sein d'une équipe, encadrement en milieu externe, modalités de rédaction du mémoire et de la thèse, le plan d'études, le comité de parrainage, les moments à risques, que faire en cas de problèmes graves ? et la conclusion » (Université de Montréal, 2011a : 2).

En somme, le guide permet de réguler les relations d'encadrement des travaux de recherche entre l'étudiant et le directeur de mémoire ou de thèse. Il permet d'éviter un certain nombre de problèmes qui peuvent surgir en plein encadrement. En cela, le guide reste incontournable pour un travail d'encadrement de recherche bien fait. Cependant, on doit préciser que la plupart des universités ne disposent pas encore de

guides d'encadrement des travaux de recherche. Ce qui n'est pas de nature à faciliter l'élaboration des mémoires et des thèses aux étudiants et le travail d'encadrement desdits travaux aux superviseurs.

1.9. Qu'est-ce qu'un directeur de recherche ?

Un directeur de mémoire ou de thèse est un enseignant-chercheur qui est spécialiste d'une question donnée et qui dirige un mémoire ou une thèse. Il peut être enseignant à l'université tout comme il peut être membre d'un institut de recherche ou encore d'un laboratoire de recherche. Comme grade requis, un directeur de thèse doit être un enseignant de rang magistral ou de rang A à savoir un Maître de Conférences ou un Maître de Recherches, un Professeur Titulaire ou un Directeur de Recherches qui sont des échelons reconnus dans les pays membres du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou encore un professeur HDR (Habilitation à Diriger les Recherches) en France. Par ailleurs, la codirection des mémoires de master peut être assurée par les enseignants de rang B à savoir les Assistants ou Attachés de Recherches et les Maîtres-Assistants ou Chargés de Recherches. Ceux-ci peuvent diriger seuls les mémoires de licence professionnelle.

Dans la politique d'encadrement des mémoires de maîtrise à l'Université de Laval au Canada, il est décrit deux responsabilités du directeur de recherche : « La responsabilité première du directeur de recherche qui exerce des tâches d'encadrement auprès des étudiants de maîtrise avec mémoire ou de doctorat consiste à diriger leurs travaux, les composantes principales de cette direction étant de guider les étudiants, de les appuyer dans leur cheminement intellectuel et de voir à ce qu'ils puissent faire des progrès constants dans leur apprentissage. À cette responsabilité essentielle peuvent s'en ajouter d'autres qui sont susceptibles de revêtir une grande importance pour la formation et la réussite des étudiants : favoriser le contact entre les étudiants et les milieux de recherche et professionnels, les aider à obtenir un soutien financier au cours de leurs études et leur permettre d'acquérir, autant que le programme de formation le permet, les connaissances et les habiletés qui sont recherchées dans le marché de l'emploi » (Université de Laval, 2008 : 6).

Qui plus est, la politique d'encadrement précise tous les rôles du directeur de mémoire vis-à-vis de l'étudiant. Selon cette politique, le

directeur de mémoire, « aide l'étudiant à définir son programme, en tenant compte du contexte institutionnel et des exigences externes légitimes de financement, et éventuellement à le modifier si des problèmes imprévus le demandent ; établit avec chaque étudiant un plan de collaboration qui est reconduit ou révisé à chaque année ou plus souvent, au besoin ; s'assure que le projet de mémoire ou de thèse corresponde bien au nombre de crédits accordés mais que, par ailleurs, il ne prenne pas trop d'ampleur par rapport aux objectifs du programme de formation et au temps qui est alloué ; aide l'étudiant à planifier son projet et à établir un calendrier réaliste ; prévoit, le cas échéant, les ressources matérielles requises à l'avancement des travaux de l'étudiant ; pratique un type de direction qui laisse place à l'autonomie de l'étudiant, en particulier au troisième cycle ; tient régulièrement des rencontres avec l'étudiant pour faire le point sur les progrès accomplis ; aide l'étudiant à rendre compte de la progression de ses travaux selon les modalités propres au programme ; établit un plan d'action pour aplanir d'éventuelles difficultés ; discute avec l'étudiant et précise ses conditions de travail, notamment en ce qui a trait à la propriété intellectuelle et au soutien financier ; conseille l'étudiant dans la préparation et la rédaction de son mémoire, de sa thèse ou d'un article scientifique ; réagit dans un délai raisonnable aux différentes versions, soumises par l'étudiant, de ses écrits, selon l'entente convenue avec lui ; évalue le progrès de l'étudiant, en avise au moins une fois par année la direction du programme et décide, le cas échéant, des mesures appropriées ; prévoit, le cas échéant, les modalités d'encadrement en cas d'absence prolongée » (Université de Laval, 2008 : 6).

Claude Morin (2003) de l'Université de Montréal définit le directeur de mémoire comme étant « un conseiller, un guide » (C. Morin, 2003 : 2). De plus, Morin a décrit les devoirs du directeur de mémoire. Il doit selon C. Morin, « être intéressé par le sujet et être compétent pour donner un avis éclairé sur le sujet en question, évaluer la pertinence d'un sujet et de la bibliographie que lui présente le candidat, offrir des indications théoriques et méthodologiques, faciliter l'accès à des sources et à des institutions, commenter les écrits dans des délais raisonnables, faire preuve de constance dans ses avis concernant la problématique et aider l'étudiant quand son avis compte (demande de bourse, dépôt de sujet, soutenance) » (C. Morin, 2003 : 3).

Dans le contexte nord-américain, l'encadrement des études supérieures est une obligation pour les professeurs. Cette obligation entre souvent en conflit, du moins dans la gestion du temps, avec d'autres obligations, dont celles de vaquer à des recherches et de publier. Le professeur qui veut s'acquitter consciencieusement de toutes les tâches afférentes à sa fonction et à son statut se retrouve le plus souvent débordé. Les candidats n'ont pas tous les mêmes besoins ni les mêmes attentes à l'endroit de leur directeur. Et les professeurs n'ont pas tous la même conception de l'encadrement. Comme l'encadrement a un aspect contractuel, il importe que les deux parties s'entendent sur leurs responsabilités réciproques, car le professeur a aussi des attentes face aux étudiants qu'il encadre.

En substance, la principale responsabilité du directeur de recherche est de fournir le meilleur encadrement possible à l'étudiant. En tant que personne-ressource, il aide l'étudiant à définir son programme d'études, à formuler son projet de recherche, à planifier son cheminement et à trouver le soutien financier si nécessaire à la poursuite de ses études. Donc, son encadrement inclut une aide intellectuelle soutenue sur les plans scientifiques et techniques, un appui humain et une supervision attentive qui s'étend de la phase initiale des études jusqu'à l'évaluation finale du mémoire ou de la thèse. Ceci étant, c'est lui qui doit accompagner l'étudiant dans tout le processus de recherche. En cela, il joue son rôle d'accompagnateur ou d'encadreur.

Ainsi, un directeur de mémoire ou de thèse, bien choisi, favorise l'obtention du diplôme dans le délai raisonnable et avec un maximum d'efficacité.

2. Conditions de réussite des travaux de recherche

Tous les étudiants inscrits en fin de cycle ne réussissent pas de la même manière. Certains arrivent à réussir dans le temps, d'autres parviennent à réussir mais au-delà des délais prescrits par les institutions (A. Tchagnaou *et al.*, 2018). D'autres encore abandonnent leur mémoire ou leur thèse, donc échouent en master ou en doctorat. Les étudiants qui réussissent à leur mémoire ou thèse ont certaines caractéristiques qui leur sont propres.

L. Gérard et M.-J. Gremmo (2008) estiment que les étudiants qui réussissent leur mémoire sont ceux qui se familiarisent avec l'activité de

production scientifique. Elles postulent que la réussite de l'étudiant de master passe par sa familiarisation avec sa nouvelle structure formative et ces auteures envisagent la réussite de la manière suivante : « mener à terme son mémoire et obtenir une note qui permet de passer au niveau universitaire supérieur, c'est-à-dire, d'entrer en doctorat » (L. Gérard et M-J. Gremmo, 2008 : 19). De leur côté, A. Tchagnaou et collaborateurs. (2018) soutiennent que seuls les étudiants nantis et avertis réussissent leur mémoire ou thèse. De même A. Tchagnaou et collaborateurs (2018) pensent aussi que les étudiants qui valident leur mémoire ou thèse sont ceux qui franchissent le stade de l'endurance dans le processus d'élaboration des travaux de recherche. Par ailleurs, la gestion rationnelle et efficace des relations d'encadrement en est pour quelque chose. Selon A. Tchagnaou et collaborateurs (2019a), les étudiants qui s'en sortent mieux dans ce processus de production des mémoires ou des thèses sont ceux qui gèrent rationnellement les relations avec leurs directeurs de mémoires et de thèses.

En revanche, les étudiants qui échouent sont ceux oisifs et démoralisés (Tchagnaou et *al.*, 2018), qui ne se familiarisent pas avec l'activité de la recherche (L. Gérard et M-J. Gremmo, 2008) ou qui ne sont pas endurants ou encore qui gèrent mal leur relation avec les directeurs de mémoire ou de thèse (A. Tchagnaou et *al.*, 2019a).

Selon A. Tchagnaou et collaborateurs (2020), la réussite des travaux de recherche dépend aussi du respect scrupuleux des dispositions institutionnelles à la fois par les étudiants et par les directeurs, de l'investissement des étudiants dans leurs recherches et aussi de leur capacité à gérer rationnellement et avec efficacité et efficience leurs relations avec les directeurs de mémoires ou de thèses, quelles que soient leurs qualités ou leurs faiblesses. (A. Tchagnaou et *al.*, 2020 : 132).

Conclusion

Quoi qu'il en soit, l'élaboration des mémoires et des thèses obéit à une démarche scientifique et spécifique. En matière de recherche scientifique, l'étudiant et l'encadreur doivent maîtriser le vocabulaire inhérent à la recherche ou au domaine étudié. Ce qui faciliterait le travail d'élaboration au premier et le travail d'encadrement au second. Un vocabulaire harmonisé et maîtrisé permet à chacun des acteurs de

jouer pleinement son rôle pour un aboutissement heureux du mémoire ou de la thèse.

Cet article a apporté un éclairage sur le vocabulaire en matière d'élaboration et d'encadrement des mémoires et des thèses. Il a explicité d'une part, les concepts de base de la recherche et d'autre part les conditions de réussite des mémoires et des thèses.

Etant donné qu'on ne finit jamais d'apprendre, les enseignants encadreurs et les étudiants se doivent d'actualiser leurs connaissances sur l'encadrement et l'élaboration des travaux de recherche. C'est en cela que les deux acteurs principaux travailleront main dans la main. Pour une bonne réussite du mémoire ou de la thèse, l'étudiant doit suivre scrupuleusement les instructions de son directeur qui, également doit être très ouvert en ne faisant aucune économie d'informations en matière d'encadrement des travaux de recherche.

Ceci étant, l'appropriation des concepts de base par les principaux acteurs (encadreur et étudiant) est une condition sine qua non à la réussite du mémoire ou de la thèse.

Bibliographie

Affou S.Y. et Gourene, G., (2005), *Guide pratique de la rédaction scientifique*, Abidjan, EDUCI, 70 p.

Akouété Hounsinou F., Tchagnaou A., Napporn C., et Baoutou A. B. B., (2021), « Evaluation des thèses de doctorat en Afrique de l'ouest : étude comparée des pratiques connexes à l'Université de Lomé et à l'Université d'Abomey-Calavi », *Centre béninois de la recherche scientifique et de l'innovation (CBRSI)*, n°13377, p. 216-233

Akreml A. et al, (2001), *Guide de rédaction d'un mémoire de maîtrise*, [En ligne], consulté le 23 juin 2010, URL :

<http://www.dissertationsgratuites.com/dissertations/Guide-De-R%C3%A9daction-d'Un-M%C3%A9moire-De/399320.html>

Beaud Michel., (2006), *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, Une thèse de Doctorat, ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La découverte, 202 p.

Begim C., (2018), *Encadrer aux cycles supérieurs. Etapes, problèmes et interventions*, Québec, Presses de l'Université de Québec, 414p.

- Blanchet A.**, (2004), *Dire et faire dire : l'entretien*, Paris, 2^e édition, Armand Colin, 171p.
- Brulle Du C.**, (2015), *Doctorants : 50 % d'abandons*, en ligne, URL : <http://dailyscience.be/2015/09/23/doctorants-50-dabandons/>
- Charlier B. (ss la dir)**, (2011), *La supervision des travaux de fin d'étude.Élaboration d'un guide pour les travaux de Bachelor*, [En ligne], consulté le 09 août 2012, URL :http://www.unifr.ch/didactic/assets/files/travaux%20participants/daguet_diplome.pdf
- Colet N. et Romainville M. (ss la dir)**, (2006), *La pratique enseignante en mutation à l'université*, Bruxelles, Editions De Boeck Université, 249p.
- CONSEIL NATIONAL DES CYCLES SUPERIEURS (CNCS)**, (2001), *La durée réelle des études aux cycles supérieurs*, Montréal, Fédération étudiante universitaire du Québec.
- Daguet S.**, (2011), *Guide d'accompagnement pour les travaux de fin d'étude* [En ligne], consulté le 21 août 2012, URL : http://www.unifr.ch/finpub/assets/files/Etudes/travaux/Guide_TFE.pdf,
- Fondanèche D.**, (2009), *Rédiger un mémoire de Master ou professionnel*, Paris, Vuibert, 190 p.
- Fortin M-F.**, (1996), *Le processus de la recherche, de la conception à la réalisation*, Québec, Decarie Editeur, 379 p.
- Fortin M-F.**, (2006), *Fondements et étapes du processus de recherche*, Montréal (Québec), les Editions de la Chenelière, 485p.
- Fraise P.**, (1974), *Les méthodes de la recherche en sciences sociales*, tome 2, Paris, PUF, pp. 386-753.
- FUNDP**, 2011, « L'accompagnement de mémoire et de thèse » in *Revue au service de l'enseignement et de l'apprentissage à l'université*, [en ligne], Vol 77, consulté le 21 août 2012, URL : <http://www.fundp.ac.be/pdf/publications/73383.pdf>
- Gaberan P.**, (2008), *Processus d'encadrement et d'évaluation d'un travail de thèse en économie et finance*, [En ligne] consulté le 24 septembre 2010, URL : <http://www.univ-paris1.fr>
- Geneviève N.**, (2007), *Encadrer des étudiants à l'aide des TIC*, [En ligne], consulté le 22 Juillet 2011, URL : <http://www.profiveb.gc.ca/fr/publications/dossiers/.../index.html>
- Gérard L.**, (2007), *Pratiques d'accompagnement en contexte de formation universitaire : Etude de la relation pédagogique de direction de mémoire*, [En ligne], consulté le 12 juillet 2012, URL :

http://www.congresintaref.org/actes_pdf/AREF2007_Laetitia_GERA RD_140.pdf

Gérard L., et Gremmo, M.-J., (2008), « La soutenance de mémoire en master recherche : la familiarisation de l'étudiant à ce nouveau système d'évaluation », *Actes du 20^e colloque de l'ADMEE-Europe, Université de Genève* [en ligne], consulté le 18 février 2008, URL : <https://plone.unige.ch/sites/admee08/communications-individuelles/j-a6/j-a6-2>

Gérard L., (2009), *L'accompagnement en contexte de formation universitaire : Etude de la direction de mémoire comme facteur de réussite en Master*, thèse de doctorat en Sciences de l'Education, Université de Nancy 2, Nancy [En ligne], consulté le 25 novembre 2009, URL : <http://www.tel.archives-ouvertes.fr/tel-00498380/>.

Gérard L., (2010a), « Choix du sujet de mémoire par l'étudiant et effets sur la relation pédagogique de direction de mémoire en Master : apprendre à faire le « deuil » du projet de recherche « idéal » » in *Questions Vives* [En ligne], Vol.4 n°13 | consulté le 13 août 2012. URL : <http://questionsvives.revues.org/252> ;DOI :10.4000/questionsvives.252

Gérard L., (2010b), « La supervision de mémoire en master : l'étudiant comme principal acteur de sa réussite » in *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 26-2 |, consulté le 20 août 2012. URL : <http://www.ripes.revues.org/407>

Gravitz M., (1984), *Méthodes des Sciences Sociales*, Paris, 6^{ème} éditions Dalloz, 1013 p.

Guidère M., (2004), *Méthodologie de la recherche. Guide du jeune chercheur en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales.*

Maîtrise, DEA MASTER, Doctorat, Paris, Ellipses Edition Marketing, 127 p.

Hasni A., Lenoir Y et Larose F., (2000), *Enquête sur les activités des étudiantes et des étudiants inscrits à la maîtrise en Sciences de l'Education et au doctorat en éducation à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke*, [En ligne], consulté le 20 août juin 2012. URL :

http://www3.educ.usherbrooke.ca/recherches/crie/Centre_documentation/pmb/opac_css/index.php?lvl=author_see&id=28

Jutras F., Ntebutse JG, et Louis R., (2010), « L'encadrement de mémoires et de thèses en sciences de l'éducation : enjeux et défis », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 26-1, consulté le 10 août 2011, URL : <http://ripes.revues.org/333>

Le Bouëdec G. et De La Garanderie A., (1993), *Les études doctorales en Sciences de l'Education. Pour un accompagnement personnalisé des mémoires et des thèses*, Paris : L'Harmattan, 1993, 164 p. [En ligne], consulté le 25 mai 2010. URL : <http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/perspectives-documentaires/RP032-2.pdf>

Le Bouëdec G. et De La Garanderie A., (1994), « Les études doctorales en Sciences de l'Education. Pour un accompagnement personnalisé des mémoires et des thèses », *Revue française de pédagogie*, Volume 108, Numéro 1, pp. 152–154, [En ligne], consulté le 1^{er} août 2012. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp_0556-7807_1994_num_108_1_2531_t1_0152_0000_2

Leduc A., (1990), *La direction des mémoires et des thèses*, [En ligne], consulté le 31 août 2011. URL : http://www.uqac.ca/direction_services/decsr/programmes/document_s/avant_de_se_lancer.pdf

Loisier J., (2010), *Mémoire sur l'encadrement des étudiant (e) s dans les formations en lignes offertes aux différents niveaux d'enseignement*, [En ligne], consulté le 9 août 2010. URL : http://www.refad.ca/recherche/memoire_encadrement/Memoire_Encadrement_Mars_2010.pdf

Mialaret G., (1979), *Vocabulaire de l'éducation*, Paris, PUF, 457 p.

Minier P., (2009), *Accompagnement de doctorants en éducation supporté par l'informatique et soutien à la cohérence textuelle*, [En ligne], consulté le 30 août 2012. URL : http://www.ritpu.org/IMG/pdf/RITPU_v06_n02-03_13.pdf

Moguerou P., Murdoch J., et Paul J-J., (2003), *Les déterminants de l'abandon en thèse*. Communication présentée aux 10^e Journées d'études du Céreq, [En ligne], consulté le 30 août 2012. URL : http://www.pmbz.cereq.fr/pmb/opac_css/index.php?lvl=categ_see&id=10&page=4&nbr_lignes=263&main=&l_typedoc=a%2Cm%2C

Mongeau P., (2009), *Réaliser son mémoire ou sa thèse*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 145p

Morin C. et Menard J., (2003), *Guide de préparation du mémoire de maîtrise*, [En ligne], consulté le 09 août 2012, URL : <http://www.hst.umontreal.ca/etudes-sup/guide-maitrise.pdf>

Mucchielli R., (1986), *Les méthodes qualitatives*, Paris, ESF. [En ligne], Consulté le 30 juin 2010, URL : www.lmac-mp.fr/telecharger.php?id_doc=48.pdf

- N'da Paul**, (2006), *Méthodologie de la recherche. De la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, ADUCI, 160 p.
- Olivier L. et al.**, (2005), *L'élaboration d'une problématique de recherche*, Paris, L'Harmattan, 99 p.
- Paul M.**, (2004), *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, [En ligne], consulté le 25 août 2012, URL : <http://www.ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/recherche-et-formation/RR052-14.pdf>
- Prégent R.**, (2001), *L'encadrement des travaux de mémoire et de thèse : conseils pédagogiques aux directeurs de recherche*, Montréal, Presses internationales Polytechnique. [En ligne], consulté le 25 août 2012, URL : http://books.google.tg/books?id=C8zXN4hqn14C&pg=PA6&hl=fr&source=gbs_toc_r&cad=4#v=onepage&q&f=false
- Quivy R. et Van Campenhoudt L.**, (1988), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1994, 271 p.
- Royer C.**, (1998), *Vers un modèle de direction de recherche doctorale en Sciences Humaines*, [En ligne], consulté le 20 août 2012, URL : <http://www.rond-point.qc.ca/auteur/cr/royer.html>
- Singly (de) F.**, (2006), *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 3^{ème} édition, 129 p.
- Suzanne A.**, (2011), *Encadrement de mémoires et de thèses*, Université Saint-Joseph de Beyrouth, [En ligne], consulté le 21 juillet 2011, URL : <http://www.lpu.blogs.usj.edu.lb/files/2011/04/ects-encadrement-m%C3%A9moires-et-th%C3%A8ses.pdf>
- Tchagnaou Akimou.**, (2009), *Les difficultés liées à l'élaboration des mémoires de maîtrise à l'Université de Lomé (Togo). Cas de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, mémoire de DEA en Sciences de l'Education, Lomé, UL, 149p.
- Tchagnaou Akimou.**, (2017) *Analyse comparative des conditions d'élaboration des mémoires de recherche en lettres et sciences humaines dans les universités publiques togolaises : cas de la maîtrise, du DEA et du master*, thèse de doctorat en Sciences de l'Education et de la Formation, Lomé, Université de Lomé, 337 p.
- Tchagnaou Akimou., Baoutou A. B. B. et Napporn C.**, (2018), « Elaboration d'un mémoire de recherche : phases et catégories d'étudiants » in revue *TRANSMETTRE*, volume 1, N°6-7, pp. 117-133
- Tchagnaou Akimou., Baoutou A. B. B. et Napporn C.**, (2019a), « Le rôle de l'étudiant dans la réussite de son mémoire de recherche » in *Les Cahiers de l'ACAREF*, Vol 1, n° 2, pp 125-149

Tchagnaou Akimou., Baoutou A. B. B, Akouete Hounsinou F. et Assoumanou W., (2019b), « *Élaboration d'une thèse : un casse-tête pour les étudiants de l'Université de Lomé ?* » in *Revue Mosaïque*, vol 1, n°23, pp 115-128

Tchagnaou Akimou., Baoutou A. B. B, Yaou T. et Akouete Hounsinou F., (2019c), « Encadrement des mémoires de recherche : la responsabilité du directeur dans l'état d'avancement des étudiants » in *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 134-152

Tchagnaou Akimou., Baoutou A. B. B. et Napporn C., (2019d), « Conditions institutionnelles et pédagogiques d'encadrement des mémoires et performance des étudiants en maîtrise, en DEA et en master dans les universités publiques togolaises » in *REVUE DELLA AFRIQUE*, vol 1, n°4, pp 232-251

Tchagnaou Akimou., et Napporn C, Akouete Hounsinou F. et Baoutou A. B. B., (2020), « Élaboration des mémoires et des thèses : comment réduire les taux d'échecs ? », *ASSEMPE, la revue universitaire des Sciences de l'Education*, n° 15, pp 127-133

Tchagnaou Akimou., Akouete Hounsinou F., Napporn C. et Baoutou A. B. B., (2020), « Problématique de l'évaluation des thèses de doctorat à l'Université de Lomé au Togo », *Revue Internationale des Sciences de l'Education et de la Formation*, n°2, pp 7-18

Tchagnaou Akimou., (2021), « Comment bien choisir son sujet et son directeur de mémoire ou de thèse ? », *Les Cahiers de l'ACAREF*, vol 3, n°7, p. 260-277

Tchagnaou Akimou., Barao M., et Pekpeli T., (2021), « Analyse des problèmes de réalisation des mémoires de recherche à l'Université de Lomé, *Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS)*, n°002, p. 223-234

Tchagnaou Akimou., (2021), « Elaboration d'un mémoire de recherche : quelles responsabilités familiales ? », *Revue Africaine de Philosophie et de Sciences Sociales (NAZARI)*, n°12, p. 311-330

Tchagnaou Akimou., (2021), *Comment bien réussir un mémoire ou une thèse*, Niamey, Editions Gashingo, 190 p.

Université De Montréal, (1995), *L'encadrement des étudiantes et des étudiants aux cycles Supérieurs*, Montréal, Faculté des études supérieures. [En ligne], consulté le 16 juillet 2011 et, URL :http://www.bioethique.umontreal.ca/documents/encadrement_professeur.pdf

Université De Montréal, (2003), L'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs. *Brochure destinée aux professeurs*, Montréal, Faculté des études supérieures, [En ligne], consulté le 09 août 2012, URL : http://www.bioethique.umontreal.ca/documents/encadrement_professeur.pdf

UQAM, 1999, *Fonctions des directeurs et codirecteurs de recherche au doctorat en éducation*, [En ligne], consulté le 09 août 2012, URL : <http://www.unites.uqam.ca/doctedu/documents/fonctiondesdirecteurs.pdf>